

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 FÉVRIER 2021 à 20 H 00

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, le lundi 22 février 2021 à 20H00, sous la présidence de Madame Patricia GOUTORBE, Maire.

Présents : Madame Patricia GOUTORBE, Monsieur Jean-Paul BOURLIÈRE, Mesdames Evelyne RICARD, Catherine BIGAY, Monsieur Guillaume LEFEBVRE, Madame Perrine MOUILLÈRE, Monsieur Jean-Noël DE STEFANI, Mesdames Christine DURAND, Corinne THIVANT, Messieurs Pierre MOUTET, Cédric POYET, , Dominique BOULOT-TULOUP.

Absents excusés : Madame Nathalie KLIMENKO donne pouvoir à Madame Christine DURAND
Monsieur Rémy ARQUILLÈRE donne pouvoir à Monsieur Pierre MOUTET ; Madame Corinne GUILLOT

Monsieur Cédric POYET a été désigné secrétaire de séance.

=+==+==+==+==+==+==+==+==+

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

POINT SUR LES PROJETS EN COURS

- Rénovation du secrétariat

La Commission Bâtiments informe l'Assemblée de l'avancée des travaux de rénovation du secrétariat.

La dalle a été réalisée par l'entreprise FESSY. Les fenêtres ont été changées.

Concernant le plafond, une modification va être apportée après concertation entre l'entreprise DECLOITRE, Sandrine BIOSSET et l'entreprise FESSY-BIOSSET. Il était initialement prévu un plafond dalle et une isolation laine de verre. Compte-tenu du caisson de chauffage à installer dans le plafond, il a été décidé d'installer des dalles de plafond 8 cm d'épaisseur, isolantes.

Par ailleurs, le mur entre le bureau du Maire et la cuisine sera doublé et isolé. Un système de double porte sera installé afin de ne pas modifier la structure existante.

- Vente ancienne mairie

Madame le Maire informe les membres du Conseil que la signature du compromis de vente pour l'ancienne Mairie avec Monsieur et Madame Mickaël MATILLON a eu lieu le mercredi 10 février 2021. Le délai minimum à respecter avant la signature de l'acte définitif de vente est de 45 jours, délai nécessaire à l'obtention des prêts bancaires.

- Commerce multiservices

Madame le Maire indique qu'elle a signé le contrat de location-gérance avec Madame Isabelle COUTURIER. Monsieur et Madame COUTURIER sont toujours à la recherche d'un logement. Ils ont visité une maison à Rébruns et une sur la Place du Champ de Foire.

Monsieur Pierre MOUTET demande s'il est possible que le Conseil Municipal rencontre les futurs gérants. Il est proposé de les inviter au début de la prochaine réunion de Conseil.

Madame le Maire indique également que Madame DUFOUR, gérante du multiservices d'Ambierle a confirmé sa candidature. Une réponse sera apportée à tous les candidats à la reprise du commerce.

- Purificateur d'air – Subvention Région

Madame le Maire informe les membres du Conseil que la Région Auvergne Rhône-Alpes subventionne l'acquisition de purificateurs d'air par filtration HEPA, pour améliorer la qualité de l'air dans les locaux des établissements scolaires où les conditions de port du masque sont difficiles à mettre en œuvre, notamment les lieux de restauration collective. L'aide régionale aux communes est calculée sur la base de 80% du montant TTC de l'opération d'acquisition. Le montant TTC peut comprendre l'acquisition de purificateurs, les frais d'acheminement et d'installation ainsi que l'acquisition de deux kits de filtres par purificateur. L'aide régionale est plafonnée à 1.800,00 € par établissement scolaire, et ne peut être inférieure à 500,00 €.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de déposer un dossier de demande de subvention pour l'acquisition d'un purificateur d'air à installer dans la cantine scolaire et présente les devis suivants :

- AIR ET SANTÉ (Sainte Foy lès Lyon) : 658,01 € TTC
- AIRVIA MEDICAL (Caussade) : 799,00 € TTC
- DYSON (Paris) : 1.103,30 € TTC

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Sollicite une subvention de la part de la Région Auvergne Rhône Alpes pour l'acquisition d'un purificateur d'air.
- 2) Retient la proposition de l'entreprise AIR ET SANTÉ pour un montant total de 658,01 € TTC.

COMPTE-RENDUS DE RÉUNIONS

- Commission Voirie, le samedi 20 février 2021

Aménagement de la Route du Crêt : Le samedi 30 janvier, la Commission Voirie a rencontré les riverains de la Route du Crêt.

Monsieur Jean-Paul BOURLIERE précise que le dossier prévoit :

- autoriser la descente de tous les véhicules dans le sens Bourg-Rond-point
- limiter la vitesse par l'installation de deux plateaux surélevés
- sens interdit strict dans le sens rond-point-bourg, après l'entrée de la première maison
- retour d'un double sens à compter des premiers accès de parcelles agricoles, celles-ci ne pouvant être desservies qu'en arrivant par le bourg, dans le sens descendant
- autoriser les habitants de la route du Crêt à remonter vers le bourg, sauf la maison située à proximité du rond-point

La réaction a été assez violente et la discussion difficile. Les riverains sont contre le fait d'ouvrir la circulation à tous.

Après discussion et vote, Madame le Maire a demandé un courrier aux riverains, sur les aménagements consentis.

Il a été convenu d'installer deux passages surélevés, mais de maintenir les panneaux sens interdit sauf riverains, dans les deux sens.

Madame le Maire rappelle que la jurisprudence dit que la notion de riverains ne concerne pas uniquement les habitants de la rue mais l'ensemble des habitants de Changy et des communes environnantes.

Tunnel Voirie : Les délais de recours pour le permis de construire du tunnel de la voirie sont épuisés. Il est maintenant possible de prévoir l'installation du tunnel. Monsieur Jean-Paul BOURLIÈRE présente le devis de Romain MEUNIER pour le terrassement d'une plate-forme de 400 m², pour un montant de 2.950,00 € HT, sans matériaux.

Travaux de voirie Impasse du Frêne : Monsieur Jean-Paul BOURLIÈRE informe les membres du Conseil qu'il a demandé un devis à l'entreprise CHAVANY. L'entreprise EUROVIA a également été contactée, sans réponse à ce jour.

Renouvellement de la petite tondeuse : La petite tondeuse n'étant pas réparable, il est nécessaire de prévoir son remplacement. Un devis a été demandé chez PMA (Tondeuse Honda 53 cm : 1130,00 € TTC ; Tondeuse Honda 47 cm : 1.010,00 € TTC). La Commission est en attente de devis de l'entreprise GARNIER (Saint Martin d'Estréaux) et Albrieux Motoculture (Lentigny). Monsieur Pierre MOUTET s'est également renseigné des prix pratiqués pour la tonte en prestation de service. Il faut compter 0,07 € du m².

Massifs : La Commission a décidé de remplacer les massifs situés Rue Philippe Picard par des emplacements pavés et des bacs à fleurs.

Divers : Il est envisagé de combler le fossé entre l'abribus et la propriété BERTHIER, pour sécuriser le cheminement piétonnier. Une subvention au titre des amendes de police pourrait être sollicitée.

La Commission souhaite aménager l'entrée Sud du bourg (carrefour RD307 et RD8). Les délaissés appartenant au Département de la Loire pourraient être rétrocédés gratuitement à la commune. Les aménagements envisagés sont : parking co-voiturage et aménagement paysager autour de la Croix.

Les panneaux d'entrée en agglomération sont à changer. Il faudra également modifier l'emplacement du panneau situé Route des Monts de la Madeleine afin d'inclure le Chemin de Vers Mont dans le périmètre de l'agglomération.

- Projet Maison d'Assistants Maternelles

Suite à la première rencontre avec les assistantes maternelles, Mesdames Evelyne RICARD et Catherine BIGAY sont allées à Roannais Agglomération. Changy est en zone verte, donc prioritaire pour ce genre de projet. Par contre, ce sont aux assistantes maternelles de porter le projet. Roannais Agglomération apporte une aide de 3.000,00 € par projet + 3000,00 € de la part de la CAF sur décision d'une commission.

La commune peut apporter un soutien matériel, en mettant à disposition des locaux, par exemple. Roannais Agglomération a conseillé la visite des MAM de Saint Alban et Ouches.

Saint Alban : 2 assistantes maternelles, dans les locaux de l'ancienne mairie, rénovée (travaux 150.000,00 €) Loyer : 200 € par mois.

Ouches : 2 assistantes maternelles, dans l'ancienne école. Loyer : 500 € par mois.

À la suite de ces visites, Mesdames Evelyne RICARD et Catherine BIGAY ont rencontré à nouveau cinq assistantes maternelles du secteur pour leur expliquer les démarches à effectuer.

- Banque alimentaire

Madame Evelyne RICARD explique la rencontre qui a eu lieu le jeudi 4 février 2021, entre les élus des neuf communes de l'ex Canton de La Pacaudière et la commune d'Ambierle, les assistantes sociales des secteurs et les représentants de la Croix Rouge.

La distribution des colis alimentaires aura lieu les mardis après-midi des semaines paires. Le référent de la Croix Rouge est Monsieur PACAUD d'Ambierle.

La partie droite du placard coulissant, situé dans le hall d'entrée, sera mis à disposition de la Banque alimentaire pour stocker d'éventuels stocks et petits matériels. Une armoire métallique fermant à clef sera installée dans le local de rangement des tables et chaises afin de stocker les produits de ménage.

- ENEDIS

Madame le Maire indique qu'elle a reçu en Mairie, Madame Corinne MERIAUX, interlocutrice ENEDIS, suite aux nombreuses micro-coupures observées dernièrement.

ENEDIS va effectuer des travaux au poste des Treives, afin de diminuer la sensibilité des câbles et renforcer la terre. Les travaux devraient durer 7 mois.

Madame MERIAUX a proposé une visite du poste de coupure des Treives, pour les élus, en fin de travaux.

- SIEL

Monsieur Dominique BOULOT-TULOUP fait le compte-rendu de la présentation du projet « Réseau objets connectés ». Le SIEL propose d'installer des petits objets afin de contrôler les usages de l'eau, hydrométrie, chauffage, consommation électrique...

Une antenne a déjà été installée sur le point de mutualisation THD42. Le SIEL souhaiterait en installer une autre dans le clocher.

ROANNAIS AGGLOMÉRATION

- * Centre aqualudique

Madame Patricia GOUTORBE rappelle qu'en Commission Développement, 3 sites ont été retenus sur 14 sélectionnés au départ, pour l'implantation du centre aqualudique : Riorges MARCLET, Le Coteau DIVA, Le Coteau Domaine Berger.

En Conférence des Maires, il n'y avait qu'un seul point à l'ordre du jour. Il en sera de même au Conseil Communautaire du 4 mars 2021 pour valider l'implantation du centre aqualudique.

Le projet représente un budget prévisionnel de 48 millions d'euros hors taxe. Il comporte un bassin nordique extérieur 25 m, un espace SPA, détente, massages, espaces de jeux, toboggan. La fosse de plongée a été supprimée du projet initial.

- * Pacte de Gouvernance

Monsieur Eric MARTIN a été désigné Président de la Commission. L'objectif est de mobiliser les conseillers municipaux et essayer de les faire participer à la vie communautaire. L'élaboration de ce pacte doit tenir compte d'un calendrier restreint. Roannais Agglomération a pour objectif d'adopter le pacte de gouvernance à l'horizon du mois de juin 2021. Cela suppose que le pacte soit finalisé en mars 2021 afin qu'il puisse être transmis aux communes pour validation (2 mois).

- * Recensement projet CRTE

L'Etat souhaite formaliser des Contrats de Relance et Transition Ecologique (CRTE) avec l'ensemble des collectivités avant le 30 juin 2021. L'objectif du CRTE est de rassembler dans un contrat unique

l'ensemble des engagements de l'Etat auprès des collectivités. Ce sont les communautés de communes et d'agglomération qui sont chargées de recenser l'ensemble des projets structurants pour les six prochaines années, ainsi que ceux qui feront l'objet d'une demande DSIL/DETR cette année, de chaque collectivité. Les fiches projets sont à communiquer avant le 1^{er} mars 2021.

Madame le Maire indique qu'il ne sera pas possible de transmettre des fiches projets abouties avant le 1^{er} mars, le délai étant beaucoup trop court, et les projets (Rénovation foyer, Maison d'Assistantes maternelles) pas assez avancés.

** Roannais Tourisme*

L'office de tourisme souhaite valoriser chaque village par le biais d'une fiche promotionnelle qui reprendra les « pépites », les hébergements, les restaurants, les activités de loisirs, les producteurs...

** Visioconférence Route des Vins*

En vue de développer le tourisme sur le territoire, Roannais Agglomération souhaite développer une Route des Vins en Côte Roannaise. Chaque commune sera bientôt appelée à délibérer afin de soutenir ce projet intercommunal, désigner un interlocuteur au sein du Conseil Municipal, et formuler d'éventuelles propositions en vue de l'élaboration de cette Route des Vins. Une réunion de présentation en visioconférence est organisée le mardi 2 mars à 18h30.

QUESTIONS DIVERSES

* Remerciements pour le CCAS concernant la distribution des colis en début d'année.

* Remerciements de Monsieur et Madame LAURENCY à l'occasion de leur mariage.

* Madame le Maire donne lecture du courrier de Madame la Préfète de la Loire concernant la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à l'épisode de sécheresse survenu au cours de l'année 2020. Le dossier a été transmis au Ministère de l'Intérieur pour saisine de la Commission interministérielle compétente. À suivre.

* Madame le Maire informe les membres du conseil que la fédération départementale des chasseurs de la Loire organise durant la semaine du 9 au 13 mars 2021, un comptage nocturne de lièvres sur la commune de Changy.

* Madame le Maire rappelle au Conseil qu'une déclaration a été faite auprès de l'assureur GROUPAMA pour une vitre cassée du camion IVECO. Il est proposé un remboursement de 241,74 €. Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1) Accepte le montant du remboursement soit 241,74 € ;

2) Dit que la recette sera imputée au compte 7588.

* L'Etablissement Français du sang remercie la commune pour la mise à disposition de la salle lors de la collecte organisée le 5 février dernier. 94 poches de sang ont été collectées sur 96 donateurs présentés dont 5 nouveaux donateurs.

* La mairie a reçu un courrier du Ministère de l'Education Nationale confirmant que le dossier de demande de subvention déposé au titre de l'appel à projets « Label Ecoles Numériques 2020 » a été retenu. Une convention a été signée et les devis seront réactualisés.

* Le prochain Conseil d'école aura lieu le mardi 9 mars 2021 à 18h00.

* Madame le Maire informe les membres du Conseil qu'un dossier d'aide exceptionnelle a été déposé pour l'achat de masques de protection, par le biais de l'AMF42. Cette aide exceptionnelle accordée par la CPAM de la Loire d'un montant de 150.000,00 € est répartie entre les 280 communes de moins de 3500 habitants du Département de la Loire. Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Accepte l'aide exceptionnelle de la CPAM d'un montant de 535,00 € ;
- 2) Dit que la recette sera imputée au compte 7588.

* Du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Préfet de la Région Centre Val de Loire organise une consultation du public sur le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne 2022-2027 et son programme de mesures, ainsi que sur le projet de plan de gestion des risques inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne 2022-2027. Tous les documents sont disponibles sur le site www.sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

* Madame le Maire informe les membres du Conseil qu'elle a reçu un dossier du collectif « Sauvegardons nos piscines du Roannais ». il est consultable en mairie.

* Dans le cadre du schéma directeur assainissement, la commune de Changy s'est engagée dans un programme de déconnexion/dés-imperméabilisation permettant de supprimer les eaux de pluie qui rejoignent les réseaux d'eaux usées par une délibération en date du 22 janvier 2019. La démarche de dés-imperméabilisation des territoires concerne à la fois le domaine public mais également les espaces privés, qu'il s'agisse des propriétaires privés ou des activités économiques. Concernant les voiries, Roannaise de l'Eau souhaite que la commune se rapproche de ses services à chaque projet, afin de bénéficier d'un accompagnement sur les techniques et subventions possibles, visant à favoriser l'infiltration ou une gestion alternative au réseau des eaux pluviales. Un bilan a été réalisé afin d'estimer le potentiel de déconnexion à l'échelle de la commune sur les espaces relevant de la compétence communale. Roannaise de l'Eau propose une rencontre avec les élus pour présenter le résultat de ce travail et échanger sur le sujet.

* Madame le Maire rappelle que les élections régionales et départementales devraient se dérouler les dimanches 13 et 20 juin 2021, si les conditions sanitaires sont favorables.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu

Le LUNDI 22 MARS 2021 à 20H00 à la MAIRIE